

UNE ASSOCIATION POUR VOTRE QUARTIER

Saint Simon

ENVIRONNEMENT



RÉUNION DE BUREAU de juillet 2019

Madame, Monsieur,

500 à 600 personnes de tous âges réunies le 4 juin manifestant pour la défense du quartier, c'est tout simplement du jamais vu dans notre quartier tranquille, preuve s'il en fallait de la gravité de la situation et de l'attachement de ses habitants à St-Simon!

En 2016, 650 personnes avaient signé la pétition « Stoppez le Béton à St-Simon ».

En 2013 nous avons également lancé une pétition contre la densification de la rue Réguelongue avec les projets des N°21 et 62, qui n'allaient être que les premiers d'une longue série.

Le mécontentement ne date pas d'hier.

Nous remercions tous les participants et en particulier les organisateurs du Collectif Citoyen qui ont travaillé dur pour mobiliser les habitants du quartier.



Suite à la réussite de cette manifestation, une délégation composée de représentants du Collectif, de la FCPE et de St-Simon Environnement a été reçue le samedi 29 juin durant près de 3 heures, par M. Moudenc entouré du maire de quartier et des adjointes à l'urbanisme et à l'éducation.

M. le Maire nous a semblé avoir pris conscience du fort mécontentement de la population face à la densification à outrance, à la pauvreté des équipements publics et des difficultés de circulation, et nous a assuré ne pas être satisfait de la situation de St-Simon, où nous lui avons rappelé que depuis son arrivée en 2014, 3000 logements avaient été accordés en grande partie à la promotion immobilière.

Il a annoncé plusieurs mesures de nature à améliorer la situation à terme :

- Création de 2 groupes scolaires
- Construction d'un gymnase et de 2 salles de sport annexes
- Lancement d'une étude de circulation dès l'automne 2019
- Réalisation début 2020 de la piste cyclable entre le chemin Liffard et l'avenue Eisenhower
- Début du chantier de rénovation de l'ancienne école Paul Bert
- Confirmation de l'inscription en bonne place dans la liste des projets routiers métropolitains du BUCSM (Boulevard Urbain du Canal de St-Martory) qui remplace l'appellation VCSM, mais sans planning de réalisation
- Participation de représentants du quartier à des réunions en amont des éventuels dépôts de permis de construire de nouveaux collectifs.

Il ne faut pas s'attendre à des réalisations immédiates, mais le maire a marqué sa volonté de faire avancer les choses rapidement. Nous demeurerons très vigilants sur la réalisation effective de ces projets et vous tiendrons au courant de leur état d'avancement.

Urbanisme

Pour la première fois depuis bien longtemps, nous observons une chute drastique des obtentions de permis de construire, puisque depuis le 1^{er} janvier 2019 seulement 35 logements ont été accordés (dont 24 en une seule opération impasse Liffard).

Nous rappellerons qu'en 2018, ce sont 789 logements qui ont été accordés et 677 en 2017.

Nous voyons même quelques permis pour des maisons individuelles et un permis d'aménager pour 8 lots impasse Deloume.

Espérons que cette tendance se poursuive.

Francazal

Nous avons participé à la Commission Consultative Environnementale de Francazal qui relate l'activité et les plaintes éventuelles de riverains par rapport aux nuisances de l'aéroport.

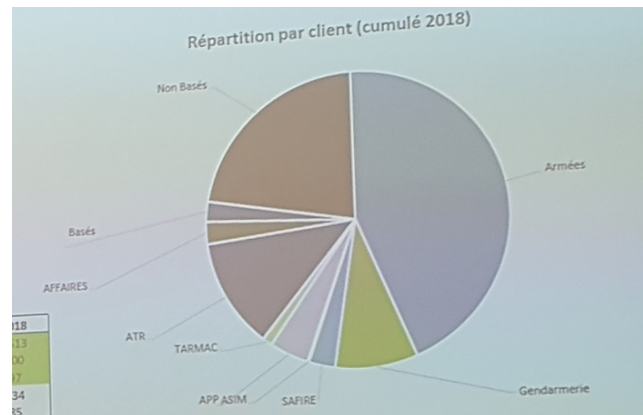
L'activité en 2018 est restée stable autour de 3400 mouvements d'avions, dont pratiquement la moitié liée aux armées.

Les essais moteurs ont été répertoriés cette année et on a constaté autour de 700 essais qui ont été effectués en majorité les jeudis et vendredis entre 8h et 17h.

Peu de plaintes ont été déposées sur le site de l'exploitant de l'aéroport ce qui est plutôt bon signe et montre la prise en compte de la forte densité d'habitants autour du site.

Vous trouverez des informations et le formulaire en ligne de dépôt de plaintes ici :

<http://www.toulouse-francazal.aeroport.fr/>



Nuisances sonores du circuit de moto de Candie



Suite aux plaintes envoyées par plusieurs habitants et nous-mêmes à l'élue en charge des problèmes de bruit, nous avons reçu un deuxième courrier que nous reproduisons ci-dessous. Pour rappel, le 1^{er} courrier nous indiquait que le circuit de Candie n'était pas responsable de ces bruits qui se produisent les samedi et vendredi soir et sont très audibles par vent d'Autan.

Il nous avait été proposé de fermer le circuit 1/2 plus tôt, soit 1h du matin le vendredi et 23 h le samedi.

J'ai bien pris connaissance de la plainte que vous m'avez adressée, et qui concerne le bruit de motos que vous percevez à votre domicile.

En 2018, suite à ce même type de plainte, reçu de la part d'habitants du chemin Monlong, j'ai fait réaliser des constatations sur site, afin de pouvoir me rendre compte de la situation. Ces constatations se sont déroulées en soirée du 21 septembre 2018, par vent nul, car la norme en vigueur et les appareils de mesure, ne permettent pas de réaliser des relevés avec un vent supérieur à 18 km/h. Les services de Toulouse Métropole présents ce soir là, n'ont pas perçu de bruit venant du circuit de moto, mais ont constaté des nuisances sonores de motos circulant sur les rues à proximité.

Compte tenu des contraintes techniques inhérentes aux mesures acoustiques, une nouvelle campagne de mesure par vent d'Autan ne serait pas exploitable. Il est donc préférable d'agir directement en faveur de la réduction du bruit.

Concernant les nuisances qui pourraient provenir du circuit moto, j'ai sollicité mon collègue, *Monsieur Jean-Michel LATTES*, en charge de cet équipement, afin que l'on puisse étudier la possibilité de réduire les plages d'ouverture du circuit en soirée.

Je sollicite également mon collègue *Monsieur Olivier ARSAC*, en charge de la sécurité routière, afin que des actions puissent être mises en œuvre pour éviter les nuisances dues à des vitesses ou des accélérations excessives, de la part de conducteurs de motos qui circulent sur les routes environnantes.

Vous pouvez compter sur moi pour rester attentive à cette problématique, et relayer vos doléances auprès des élus et des services concernés.

Vous avez probablement remarqué que ce vendredi 5 juillet, il y avait un léger vent d'Autan. Je suis allé personnellement constater à minuit que la source de bruit venait bien de Candie et était causée par 3 ou 4 motos.

Il n'est bien sûr pas question de remettre en cause la présence de cet équipement, mais juste de réajuster les horaires de fonctionnement comme cela est le cas dans tous les circuits de France qui ferment en général entre 18h et 21 h, afin de garantir la tranquillité des riverains.

Incinérateur



Nous avons participé à la réunion de suivi des activités de la SETMI, filiale de Veolia exploitant l'incinérateur, qui a eu lieu le 18 juin.

L'information principale a été la confirmation par les services de l'état de l'abandon du projet de transfert de 20 000 tonnes de déchets depuis la Corse.

Il semblerait que les oppositions nettes des élus locaux aient pesé sur la décision du préfet et nous nous en réjouissons.

Pour ce qui est des rejets dans l'atmosphère, les normes en vigueur ont été respectées en 2018. Par contre, il n'y a aucune mesure des nanoparticules émises.

Suite à une obligation légale, des travaux importants vont être entrepris pour limiter les rejets dans l'atmosphère.

L'arrêt technique annuel de la SETMI aura lieu du dimanche 07 juillet 2019 au mardi 09 juillet 2019.

Parc de Monlong

Le bois de Monlong est toujours fermé afin de laisser l'entreprise d'élagage intervenir en toute sécurité.

La date de réouverture n'est pas encore connue.



Commission de quartier

La commission de quartier aura lieu ce lundi 8 juillet à partir de 19h au centre d'animation 10 ch Liffard.

Nous vous rappelons qu'il s'agit d'un moment d'échanges avec le maire de quartier et les services techniques de la mairie, qui est ouvert à tous les habitants du quartier.

Nous vous invitons bien entendu à y participer, d'autant plus qu'il s'agit de la dernière du mandat actuel.

L'ensemble du bureau de St-Simon Environnement vous souhaite de bonnes vacances d'été et vous donne rendez-vous pour un nouveau bulletin de St-Simon Environnement en septembre, après la pause du mois d'août.

Un nouveau site internet de l'association sera également disponible à la rentrée.

La prochaine réunion du bureau aura lieu le **lundi 2 septembre à 20 h 30** dans la salle associative place de l'église.